

# Assemblée des Sages

**séance du 30 Juin 2015**

**Présents** : Mmes, Mrs BIGOT Danielle, BOUJU Maurice, BUSSON Marcel, DEDENIS Jean François, GUINE Pierre, GUITTON Michel, HEURTEL Claude, HEURTIN Gilles, LECOQ Michel, LEGOUX Marie Thérèse, MONNIER Françoise, OLIVIER Jacqueline, SALIOU Jean Claude, SEROUX Josette, VINOT PREFONTAINE Jacques

de BOYSSON Véronique, GUILLAUME Marie Hélène, GUIHO Marie France, GUINEL Marie Jeanne

**Excusés** : Nicole et Yves BEAUPERIN, Colette CHAUVIN, GUENERY Yvonne, HOUGUET Odile

## **ORDRE du JOUR :**

- Approbation du compte – rendu de la séance du 28 mai 2015
- Intercommunalité,
- Point sur la Semaine Bleue.

## Ouverture de la séance par le président

1 – le compte – rendu de la séance du 28 mai est validé.

2 – Pour ce qui concerne la semaine bleue, Véronique de BOYSSON présente le document à paraître dans le bulletin municipal de l'été ;

Ce document récapitule les différentes actions et /ou rencontres proposées pendant la semaine bleue, permettant au public de commencer à repérer les animations qui les intéressent, car pour certaines prestations : il y aura nécessité d'inscription.

Le bulletin d'inscription paraîtra dans le bulletin municipal du 21 septembre.

***NB : Ce n'est pas Amagraph qui est notre partenaire pour la journée du jeudi mais bien le musée de l'imprimerie***

L'assemblée des Sages est d'accord pour la prise en charge de la prestation de la chorale « Chantons entre Canal et Forêt » à hauteur de 50 €.

## 3 – Intercommunalité :

Blain quelle intercommunalité pour demain ?

Premier constat de Monsieur Heurtin :

- nous ne sommes pas spécialistes en la question, ce que l'on nous demande c'est un avis pour aider les élus dans leur choix.
- La CCRB composée de 4 communes avec environ 15000 habitants est une intercommunalité trop petite et doit nécessairement s'allier avec une ou plusieurs autres intercommunalités pour être viable dans l'avenir.
- Ce n'est ni un mariage d'amour, ni un mariage de raison : c'est une obligation.
- En intercommunalité, les compétences obligatoires sont : la compétence économique et l'aménagement du territoire.

Marie Hélène Guillaume pense que nous devons réfléchir en notion de bassin de vie. Elle précise qu'un bassin de vie c'est la «plus petite maille territoriale» française, à l'autonomie plus ou moins marquée, où s'organise la vie quotidienne des habitants. C'est un «territoire présentant une cohérence géographique, sociale, culturelle et économique, exprimant des besoins homogènes en matière d'activités et de services». Sa délimitation se base sur le flux migratoire quotidien de la population d'une ville.

Véronique de Boysson et Gilles Heurtin souhaitent que la réflexion s'organise autour de 4 axes :

- vers quels territoires, nos populations sont – elles tournées ?
- avec qui les acteurs économiques : culturels, médicaux, enseignement, tourisme etc....travaillent – ils ?
- quels sont les grands projets à venir : RN 171 (contournement et aménagement) RD 164 (barreau routier), Aéroport de Notre Dame des Landes, Urbanisme,
- avec quels territoires pouvons-nous/ devons – nous nous associer pour être plus efficace dans l'avenir ?

Dans notre réflexion, nous devons intégrer le mode de vie que nous souhaitons donner à nos enfants sans pour autant choisir entre la ville et la ruralité. La difficulté réside dans la conciliation entre offrir le maximum de services à la population sans perdre notre mode de vie actuel tourné vers la ruralité, Blain doit demeurer une ville à la campagne.

Les communautés de communes ont deux compétences obligatoires :

- le développement du territoire
- compétence économique,

Madame Bigot pense que le nouveau canton est mal connu de la population Pour les habitants il y aurait une logique, pour une meilleure lisibilité: confondre les frontières du canton et celles de la future com'com

*N.B : le nouveau canton c'est : Blain, Bouée, Bouvron, Campbon, La Chapelle-Launay, Cordemais, Le Gâtvre, Lavau-sur-Loire, Malville, Prinquiau, Quilly, Saint-Etienne-de-Montluc, Savenay et Le Temple-de-Bretagne Ce qui recouvre les com'com : Pays de Blain (moins La Chevallerais) Cœur d'Estuaire, Loire et Sillon. Cette hypothèse est le reflet du scénario 5 : 15 communes, 50 000H, 525,45Km<sup>2</sup>*

Pourquoi ne pas travailler sur ce que serait une intercommunalité idéale ?

Pour les intercommunalités Loire et Sillon et Cœur d'Estuaire, il existe des associations basées sur leur territoire et qui peuvent œuvrer sur Blain, exemple : Association le Coteau (réinsertion).

Il est évoqué également l'attractivité exercée par Nantes et la CCEG sur notre territoire.

## **Questionnements:**

- Quels services sont apportés aux Blinois par l'extérieur ?
- NOZAY, ERDRE et GESVRES et BLAIN, représentent 19 communes pour une population d'environ 90000 habitants et un territoire de 500 km<sup>2</sup>. Ce serait un grand territoire avec un grand nombre d'Habitants. Ces intercoms seraient –elles à dimension humaine ? Seraient-elles plus riches en propositions de services ? s'interroge Marie Hélène Guillaume.
- Monsieur Bouju cite la Com'com du Pays de Redon qui fédère des communes de 3 départements et de 2 régions

Les décisions sont prises par le préfet, l'actuel SCOT 1 peut évoluer, le SCOT 2 sera validé en 2017, BLAIN pourrait être étudié dans le cadre du SCOT 2.

Où vont les intérêts de Blain ? Quelles sont les valeurs à mettre en avant ?

Les enjeux sont importants

Quelles répercussions sur les taxes ?

Le territoire actuel est à dominante rurale : attention aux enjeux : mutualisation des moyens humains, techniques, structurels...

Quel impact pour une activité comme la médiathèque par exemple : gérée par une autre COMCOM, quels droits auraient les blinois, seraient – ils obligés de payer les services ?

Où les Blinois vont – ils quand ils sortent de Blain ?

### **Méthodologie pour le travail de réflexion :**

Voir avec les services de la mairie la liste des associations qui travaillent avec d'autres Com'com, l'intercom dans les domaines du tourisme, du socio – culturel ,du social....

Si le travail se fait en commissions comment procéder ?

- chaque commission travaille sur le dossier entier ?
- les pistes sont partagées (chaque groupe choisissant un axe de réflexion) ?

Le questionnement du citoyen lambda :

- est – ce que je vais payer plus d'impôts ?
- est – ce que je pourrais me soigner sur place ?
- est – ce que j'aurais les mêmes services pour mes enfants .....

En conclusion de ces questionnements, l'assemblée des sages met l'habitant au cœur de ses préoccupations, et s'engage à étudier les différents scénarii à la prochaine réunion, en s'appuyant sur Blain, sur l'action des associations ou des structures intercommunales à caractère économique, socio – éducatif, culturel, sportif, touristique etc...

**Prochaine réunion le 8 septembre ;**

**A partir des documents envoyés lorsque les agents municipaux auront établi le listing des interactions entre différentes comcom chacun réfléchit et liste les avantages et les inconvénients des différents scénarii.**

**Le bilan de vos réflexions sont à envoyer à M.H Guillaume ([adsvilleblain@yahoo.fr](mailto:adsvilleblain@yahoo.fr)) pour le 25 aout afin de préparer un tableau récapitulatif**

**Ordre du jour de la prochaine assemblée :**

Semaine Bleue (disponibilité des bénévoles)  
Intercommunalité

Logo de l'assemblée des sages ?

Fin de la séance à 15 h 30